Les ÉCHOS de PLOUDIRY

Mouchig-avel Plouziri

Mez dister a ro dero uhel

Bulletin municipal - N° 209 - Septembre 2020

SOMMAIRE

La vie municipale

- La vie municipale 4
- La rentrée scolaire 5
- Le conseil municipal 6
- La fibre à PLOUDIRY 7
- Entretien des pieds des murs 7
- Communiqués 8

L'Agenda

- Messes et célébrations..... 9
- Calendrier 10
- L'état civil 10

La vie associative

- Ti Ar Vro..... 11
- Plateau en folie 12
- G.R.P.P 12
- La Maison des enfants.....12
- Livres et culture..... 13
- Energ'ym..... 14
- Des couleurs à Ploudiry.....14
- « Les 7 bras » 15
- Yoga, de soi à soi 16
- Chapelle St Antoine 17
- Mein Ha Diri..... 19

Mez dister a ro dero uhel

UR GERIG GANT AR MAER

Emichañs ho peus tremenet un hañvezh kaer er blegenn leun a zouetañs m'emaomp.

E-pad pevar miz kentañ ar respetad, ar skipailh nevez en ti-kêr a oa en em staliet, ha lakaet ez eus bet skipailhoù ha bodadoù war-sav. An eilmaered hag ar guzulierien vak o deus dalc'het burev-pad an degemer en ti-kêr en enderverzhioù miz Eost. Gant an arnodad frouezhus-se ez eus bet gallet kompren gwelloc'h buhez pemdez an ti-kêr, kejañ gant melestridi, respont d'o goulennoù ha diskoulmañ o c'hudennoù.

War ar stern emañ al labourioù lañset gant ar skipailh kozh a zo bet rakwelet er budjed 2020, evel adlakaat ar c'habined klañvdiourien diouzh ar reolennoù ; a-benn nebeut e vo prenestroù nevez en estaj ar ficherezh-vlev ; emañ eil prantad labourioù an iliz da gomañs ac'hann da fin ar bloaz.

Efedus ken-ha-ken eo bet an dilennidi e karg eus an hentoù, hag echu eo al labourioù dija.

Ar gumun a gemer tro eus steuñv adlañs ar Stad hag eus an arc'hant ouzhpenn a zo bet roet e-keñver an Debarzhadur da Souten an Arc'hantañ Lec'hel evit seveniñ labourioù e gennad ar sevel tiez hag al labourioù publik. Setu m'eur krog da reneveziñ penn-da-benn ar privezioù foran a oa bet gwastet meur a wech. Ar skipailh en deus gouezet labourat buan-kaer evit kas an teuliad en un termen berr-tre.

Krog eo ar skipailh nevez da renabliñ ha da adkempenn gwenodennoù ar gumun. Trugarekaat a ran ar c'hevredad chaseal evit bezañ komañset da adkempenn gwenodenn ar Menez ; gant-se e c'hallor sevel un droiad kentañ en norzh d'ar gumun. Goulenn a ran digant an dud a-youl vat kenderc'hel al labour, rak bez' ez eus labour evit gwir ! Ma fell deomp e vefe ar gwenodennoù ul liamm etre an dud e c'hall ar reneveziñ anezho bezañ unan ivez !

Ar skipailh en deus roet lañs da bajenn Facebook ha Twittter ar gumun evit skignañ ar c'heleier buanoc'h. Na varc'hatit ket da sellet outo hag ouzh lec'hienn internet ar gumun ivez.

Tremenet mat eo an distro-skol daoust d'an torr-penn ma oa bet aveiñ ar protokoloù a oa da lakaat war-sav. Diaes eo ar mare-se ma lakaer an obererezhioù war-sav evit ar c'hevredigezhioù, gant protokoloù hag a harz an obererezhioù hag ar c'hejadennoù. Ober a reomp hor seizh gwellañ evit harpañ anezho.

Startoc'h eo bevañ asambles abaoe an digognañ, a-dra-sur, ha ret e vo d'an holl ac'hanomp deskiñ bevañ gant ar C'hovid hag en em ober dioutañ. Un diskar-amzer kaer a souetan d'an holl ac'hanoc'h

LE MOT DU MAIRE

J'espère que vous avez passé un bel été dans cette période pleine d'incertitudes.

Les quatre premiers mois de mandat, la nouvelle municipalité a pris ses marques, avec la mise en place d'équipes et de commissions. Les adjoints et les conseillers disponibles ont tenu la permanence de l'accueil en mairie les après-midi du mois d'août. Une expérience enrichissante qui a permis de mieux comprendre le quotidien de la mairie et de rencontrer des administrés, de répondre à leurs questions et problématiques.

Les travaux lancés par l'ancienne équipe et prévus au budget 2020 sont en cours de réalisation avec la remise aux normes du cabinet infirmier ; le salon de coiffure aura bientôt de nouvelles fenêtres à l'étage ; la phase 2 des travaux de l'église va débuter d'ici la fin de l'année.

Les élus en charge de la voirie ont été plus qu'efficaces et les travaux sont déjà terminés.

La commune profite du plan de relance de l'État et de l'enveloppe supplémentaire accordée dans le cadre de la Dotation de Soutien à L'investissement Local pour réaliser des travaux dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Ainsi, la rénovation totale des toilettes publiques suite à des dégradations récurrentes a été initiée. L'équipe a été très réactive pour soumettre le dossier dans un délai de temps très serré.

Le projet de la nouvelle équipe concernant l'inventaire et la remise en état des sentiers de la commune a commencé. Je remercie la société de chasse d'avoir entrepris la remise en état du sentier du Ménez qui permettra une première boucle au nord de la commune. Je fais appel aux volontaires pour continuer le travail car, du travail, il y en a ! Si nous souhaitons que les sentiers soient fédérateurs, leur remise en état peut l'être aussi !

L'équipe a lancé la page Facebook et Twitter de la commune pour diffuser l'information plus rapidement. N'hésitez pas à les consulter ainsi que le site web de la mairie.

La rentrée à l'école s'est bien passée malgré le casse-tête logistique des protocoles à mettre en place. Cette période de mise en place des activités s'avère aussi un temps dur pour les associations avec des protocoles qui limitent les activités et les rencontres. Nous faisons tout notre possible pour les soutenir.

Le vivre ensemble est certainement plus compliqué depuis le déconfinement et nous allons tous devoir apprendre à vivre avec la Covid et nous adapter. Bel automne à tous.
Morgane QUENTRIC BOWMAN

Memento

Mairie de Ploudiry

Place de la Mairie
29800 PLOUDIRY
Tél : 02 98 25 12 87
Fax : 02 98 25 13 47

Salle communale St Pierre :
02.98.25.12.84

Écoles

RPI Maternelle de Ploudiry
02 98 25 13 76
RPI Primaire La Martyre
02 98 25 13 87
Saint-Joseph La Martyre
02 98 25 13 65

Syndicat Intercommunal du Plateau de Ploudiry

SIPP - La Martyre
02 98 25 16 52

Maison du Plateau - La Martyre
02 98 25 13 95

Maison des Enfants - La Martyre
02 98 25 15 69

Eau du Ponant 02 29 00 78 78

Les Échos de Ploudiry sont édités par la commune de PLOUDIRY
Distribution : les élus sont chargés de la diffusion dans chaque foyer ploudirien
Photothèque : mairie & particuliers
Rédaction : mairie
Impression : MKS Communication
Tirage : env. 400 exemplaires

La Vie Municipale

Déclarations De Travaux Permis Accordés :

- BAYEC Jean Pierre 10 rue de Kerhuella : Ravalement
- KEROUANTON Erwann « Méziven » : Muret
- DEPERLECQUE Sébastien 2 rue de Ti Brug : portillon + clôture
- DENIEL Pascal « 15 Rue de Ti Brug » : Garage
- ZOLNA Aleksander « Kéramen Izella » : Agrandissement habitation

Déclarations De Travaux Permis Déposés :

- DANIEL Thomas « 5 rue de Loc Eguiner » : Remplacement des fenêtres
- LE CORRE Aurélie « Coat Ar Gall » : abri de jardin

Journée Citoyenne

Elle aura lieu le samedi 10 octobre. Rendez-vous à 14 h 00 place de la mairie.
Merci de s'inscrire en mairie.

Terrain À Vendre

La municipalité de Ploudiry vend un terrain constructible de 861 M2 dans le bourg. S'adresser en mairie.

Dégradations

Des dégradations sur la machine à pain ainsi qu'au lavoir, nouvellement réparé, ont été constatées. Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie. Les gendarmes se sont déplacés et ont réalisé des prises d'empreintes.

Pour la nouvelle municipalité, le respect de chacun.e et des biens communaux est une évidence. Agissons dans ce sens.

Déclarez Vos Ruches Entre Le 1er Septembre Et Le 31 Décembre

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.
- Quels avantages pour les apiculteurs ?
- Connaître l'évolution du cheptel apicole
- Améliorer la santé des abeilles
- Mobilise des aides européennes pour la filière apicole.

L'inventaire des sentiers de randonnées a démarré cet été 2020 ; ceci permettra de mettre en valeur une partie ignorée de notre patrimoine nature.

La mairie recrute un agent d'entretien pour quelques heures de ménage par semaine. Renseignements en mairie.

IMPORTANT = Les associations sont invitées à déposer en mairie leurs articles pour le prochain bulletin :

avant le 01 décembre 2020

L'ÉCOLE MATERNELLE

LES EFFECTIFS DES CLASSES

La classe de grande section et C.P :

14 élèves en grande section et C.P

Mélina COTTIN

Mélina COTTIN encadre (le mardi, jeudi, vendredi)
& Emma MILIN (le lundi)

Emma MILIN

6 grande section et 8 en cours préparatoire

La classe de très petite, petite et moyenne sections :

21 élèves : 3 très petite section, 6 petite section et 12 moyenne section

Sandra MOREAU encadre (le lundi, mardi, jeudi)
& Emma MILIN (le vendredi)

Sandra MOREAU

La classe bilingue français-breton

Mathilde OLLIVIER encadre les 14 élèves de très petite, petite, moyenne sections et C.P :
2 très petite section, 3 petite section, 3 moyenne section,
4 grande section et 2 C.P

Mathilde OLLIVIER

LE PERSONNEL COMMUNAL DE L'ÉCOLE MATERNELLE :

Christiane NOSSI
Agent spécialisé des écoles maternelles
& Edith JOUAN
Agent de service dans les classes

Laure LE GALL

Agent de service en milieu scolaire, Laure intervient dans les classes et gère la cantine

Les Conseils Municipaux

Le Conseil Municipal s'est réuni le 10 juillet et le 21 septembre 2020. Il en ressort les principales décisions suivantes :

Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales

Madame Marie-Pierre LÉON, M. Jean-Yves CAM et Madame Élodie OMER sont les délégués titulaires pour les élections sénatoriales et ont participé au vote le 27 septembre dernier.

M. AILLET Jérôme, M. POULIQUEN Thierry, Madame CADIOU Lauren sont les délégués suppléants.

Cession De Terrain À Roch Glaz

Accord du conseil pour vendre à Monsieur et Madame PENNEC Yves 38 m² issus de la parcelle n° 1633, section C située à Roch Glaz.

Commission Locale D'évaluation Des Charges Transférées (CLET)

Le conseil municipal à l'unanimité approuve la composition de la CLECT, à savoir 24 membres titulaires et 24 membres suppléants : 1 titulaire et 1 suppléant pour chaque commune à l'exception de la ville de Landerneau qui dispose de 3 titulaires et 3 suppléants.

Nomme Morgane QUENTRIC BOWMAN, membre titulaire et Jérôme AILLET membre suppléant.

Demande De Subvention Dans Le Cadre De La Dotation De Soutien À L'Investissement Local

La commune sollicite, au titre de la DSIL, une subvention pour les travaux à l'église ainsi que les travaux de rénovation des toilettes publiques.

Décision Modificative

Un transfert de crédits est nécessaire pour le règlement d'une facture auprès du SD□F :

Dépenses imprévues (c/020) :	- 1 000 €
Subvention d'équipement (c/2041) :	+ 1 000 €

La fibre à Ploudiry

Le déploiement de la fibre sur la région Bretagne financé par le syndicat mixte de coopération territoriale Mégalis Bretagne est en cours depuis quelques années. Le projet consiste à utiliser le réseau téléphonique existant. Malgré tout, les travaux ont pris du retard.
De ce fait, Mégalis a décidé cet automne de confier le chantier à un seul maître d'œuvre : Axione, filiale de Bouygues, avec comme objectif la fibre dans toute la région pour 2026.

Dans ce projet, la majorité de la commune est prévue d'être connectée d'ici 2023. Les lieux-dits au sud (Kergoat, Mespot, Kernevez, Kerloussouarn, Berchleuz, Ménaouen et Cornaguer) seront connectés avec les communes voisines. Calendrier prévisionnel entre 2023 et 2026.

Le groupe Axione nous a rencontrés afin d'étudier le projet sur notre commune.

Pour que chacun puisse bénéficier de la fibre, la commune mène actuellement une campagne sur le numérotage de chaque propriété. Le numérotage de chaque maison sera également utile pour les différents services de secours, les livreurs ou les infirmiers.
De son côté jusqu'à l'été prochain, Axione va parcourir le territoire afin d'étudier la faisabilité du projet et les difficultés possibles.
Par la suite, un point sera fait afin d'identifier les zones où un élagage sera nécessaire.
Nous vous inviterons les mois suivants à une réunion d'information.

Nous n'avons encore aucune idée sur les dates prévisionnelles, celles-ci dépendant des travaux d'élagage que nous devrons effectuer.

Il est bon de rappeler que les tailles et élagages réguliers des arbres permettent d'éviter des dégâts éventuels pouvant être occasionnés par ceux-ci (ou la mise en danger d'autrui pour les haies non taillées poussant les piétons sur la chaussée), ainsi que des travaux plus lourds et donc plus coûteux si les arbres se développent trop. Le propriétaire de l'arbre (ou des haies) reste responsable en cas de dommage.

Liens utiles :

- Site internet de MEGALIS : https://www.megalis.bretagne.bzh
- Exemple de taille pour la fibre : https://www.megalis.bretagne.bzh/upload/docs/application/pdf/2017-06/bocage-fibre.pdf
- Réglementation sur le pouvoir du maire en matière d'élagage : Article L2212-2 du code général des collectivités territoriales.
- L'élagage et les lignes électriques (par Enedis) : https://www.fournisseur-energie.com/elagage-pres-des-lignes-electriques-les-infos-a-connaitre

Photo : Installation de la fibre sur les poteaux existant à Ploudaniel

Entretien des pieds des murs de maison

Vous avez pu constater que l'entretien des espaces publics se fait différemment. C'est pour cela que nous devons faire appel à votre civisme. Ne pourrait-on pas entretenir nos pieds de mur de maison donnant sur l'espace public ? Voici quelques idées pour le réaliser.

1. Éradiquer totalement l'herbe (sarclage à la binette ou à la griffe)
2. Sélectionner les herbes à conserver parmi les fleurs spontanées : myosotis, violette…
3. Fleurir son trottoir : semer des variétés qui se ressèment d'année en année : alysse, valériane, verveine de Buenos Aires…

Nous vous remercions d'avance de votre compréhension et pour l'effort que vous pourrez fournir.

O.P.A.H : Opération Programmée d'Amélioration De l'Habitat

La Communauté de Communes du Pays de de Landerneau-Daoulas, soucieuse du cadre de vie de ses habitants a lancé le 1er novembre 2019, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour une durée de 5 ans.

L'objectif de cette OPAH est de soutenir les propriétaires qui réalisent des travaux, en leur proposant des aides financières, ainsi qu'une assistance administrative et technique gratuite (prise en charge par la Communauté de Communes dans le cadre du dispositif).

Ces subventions sont accordées aux propriétaires occupants en fonction de leurs ressources et aux propriétaires bailleurs, à condition qu'ils s'engagent à louer leur logement pendant 9 ans et pratiquer des loyers maîtrisés.

Les subventions sont apportées, principalement, par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et la Communauté de Communes. D'autres organismes, comme le Conseil Départemental ou les Caisses de Retraite, peuvent s'y ajouter le cas échéant.

Si vous avez un projet de travaux, contactez le service Habitat de la CCPLD 02.98.21.37.67 opah@ccpld.bzh

Attention ! Il est important de souligner que les travaux ne doivent en aucun cas démarrer avant la constitution du dossier.

Recommandations De La Gendarmerie

Depuis le début de l'année, la gendarmerie a ouvert plus d'une dizaine d'enquêtes à la suite de dépôts de plainte de propriétaires d'équidés dont les animaux ont été victimes d'actes de cruauté pouvant aller jusqu'à entraîner leur mort. A ce stade, aucune hypothèse n'est privilégiée quant aux mobiles ou à l'identité des auteurs. Ce constat amène les services de la gendarmerie nationale à formuler plusieurs recommandations à l'intention des propriétaires de chevaux afin de faire avancer les investigations et de mettre un terme à ce phénomène.

1. Effectuez une surveillance quotidienne des chevaux aux prés
2. Évitez de laisser un licol quand l'animal est au pré
3. Si vous en avez la possibilité, la pose de petite caméra de chasse peut être envisagée
4. Signalez aux unités de gendarmerie en appelant le 17, tout comportement suspect à proximité des pâtures (stationnement de véhicules ou présence inhabituelle d'individus)
5. Si vous êtes concernés par les faits décrits, appelez le 17 également, ne procédez à aucune modification des lieux, portez plainte le plus rapidement possible.

Communauté locale du Plateau de Ploudiry.

La communauté locale du " Plateau de Ploudiry" fait partie le la Paroisse Notre Dame de tout Remède. La maison Paroissiale de landerneau (02 98 47 92 88) centralise les demandes et certains appels, mais c'est grâce à la présence de nombreux bénévoles, sur place, que l'accueil, les célébrations, les funérailles, sont assurés dans chaque commune. Les prêtres savent pouvoir compter sur eux : Le Père François Calvez, le Père Georges Le Gal, le Père Yves, le Père Michel et les prêtres à la retraite, le Père Job, le Père Alain Auffret, le Père Albert Kérouanton qui assurent certaines messes du dimanche.
Merci à tous les bénévoles, n'hésitez pas à les rejoindre !

La communauté locale met l'accent sur la prière, bien sûr, mais aussi sur la rencontre et la convivialité voilà pourquoi les messes seront célébrées à 9 H 30 à partir du 8 novembre (11 h : c'est tard !)

ce qui permettra de continuer les échanges autour du verre ou du café.

Planning des messes et célébrations du 4ème trimestre 2020

Dates	Ploudiry	La Martyre	Loc-Eguiner	Le Tréhou	Tréflévénez
4 octobre		11h			
11 octobre	11h				
18 octobre					11h
25 octobre		11h			
1er novembre			11h Toussaint		
8 novembre				**9h30**	
15 novembre		**9h30** Anciens Combattants			
22 novembre			**9h30** Anciens Combattants		
29 novembre	**9h30** (La Martyre)				
6 décembre					**9h30**
13 décembre				**9h30**	
20 décembre		**9h30**			
24 décembre			**19h** Veillée de Noël		
25 décembre Noël	**9h30** (La Martyre)				
27 décembre					**9h30**
3 janvier 2021				**9h30**	
10 janvier		**9h30**			

CATÉCHÈSE

Des groupes de catéchèse seront accueillis à la maison paroissiale de Ploudiry à partir de début novembre.
Tous les enfants sont les bienvenus, qu'ils soient baptisés ou non, qu'ils souhaitent découvrir la foi ou l'approfondir.
Nous proposons aux parents de demander un dossier d'inscription par mail (alain.cloitre@orange.fr) ou par téléphone au 02 98 25 16 27.Une réunion aura lieu courant octobre pour définir les horaires.

A VOS AGENDAS

OCTOBRE	**Dimanche 18** Maison du Plateau	Kig Ha Farz Club des Bruyères
NOVEMBRE	**Dimanche 8 novembre à 15 h 00** Salle P. Abéguilé LA MARTYRE	Projection de film D'ESCALE EN ESKAL Association Ti Ar Vro
	Dimanche 15 novembre à l'issue de la messe : dépôt de gerbe au monument aux morts de LA MARTYRE à 10 H 30 ; LOC EGUINER à 10 h 50 ; PLOUDIRY à 11 h 05 et TREFLEVENEZ à 11 h 20	Anciens Combattants
	Vendredi 27 à 20 h 00 Salle communale Saint Pierre	Réunion calendrier des manifestations 2020
	Samedi 28 à 10 h 30 Salle communale St Pierre	Assemblée Générale Mein Ha Diri
DÉCEMBRE	**Vendredi 4 décembre à 18 h 30** Salle communale St Pierre	Assemblée générale Plateau en folie
	Samedi 12 décembre à 18 h 00	Soirée Père Noël Municipalité de PLOUDIRY
	Samedi 12 et dimanche 13 Maison du Plateau	Marché d'A Tout Art
	Vendredi 18 Maison du Plateau	Spectacle de Noël A.P.E

- Les manifestations auront lieu sous réserve des conditions sanitaires-

Nos joies, nos peines

Naissances **:**

Anaé SIOU	Primel	le 19 juillet
Lya DEMAREST HUYGHE	14 Rue Tiez Névez	le 29 juillet
Tiana RAULT	9 Chemin de Balialec	le 28 août
Mathéo SALAUN	1 Rue des Hermines	le 20 septembre

Décès :

Jean GOULAOUIC	85 ans	10 Rue Xavier Grall
Suzanne JEZEGOU	91 ans	1 Rue des Monts d'Arrée

Mettre du breton chez soi,
accompagner l'enfant dans le bilinguisme.

Tanvañ d'ar brezhoneg
Initiation au breton

Cours d'initiation au breton
4 samedis de 9h30 à 12h

4 demi-journées:
découverte du breton,de la prononciation.
Apprentissage de phrases de base,
de mots du quotidien à utiliser avec l'enfant.

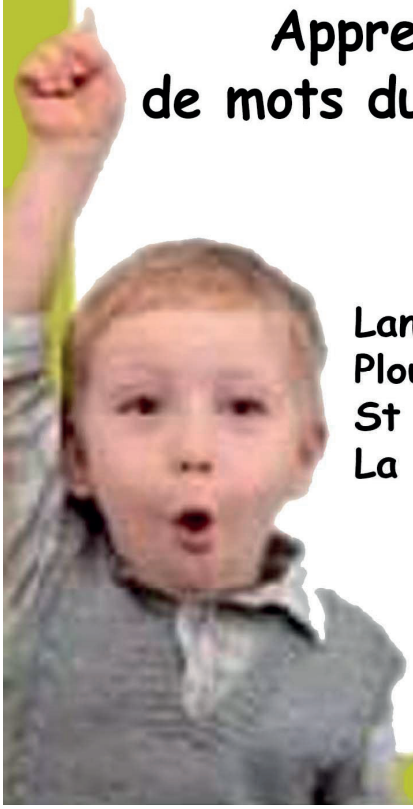

Landerneau: 16 janv, 30 janv, 13 fev, 27 fev.
Ploudiry: 9 janv, 23 janv, 6 fev, 20 fev.
St Divy: 14 nov, 28 nov, 12 dec, 16 janv.
La Roche-Maurice: 7 nov, 21 nov, 5 dec, 9 janv.

50 €
+ adhésion 15€

TI AR VRO Landerne Daoulaz

infos / réservation
www.tiarvrolandernedaoulaz.bzh
09.73.65.35.24

Le Plateau en folie

Le Plateau en folie tiendra son Assemblée Générale le vendredi 4 décembre 2020 à 18 H 30 la Salle communale St Pierre de Ploudiry. Toutes les personnes désirant y participer sont les bienvenues.

Fin janvier, nous organiserons la traditionnelle soirée Crêpes (date à confirmer).

L'activité autour du char reprendra mi-février 2021.

Le carnaval est reporté en avril 2021, les 23, 24 et 25.

Vous pouvez suivre notre actualité sur notre page Facebook : Le plateau en folie

- les événements auront lieu sous réserve des conditions sanitaires -

G.R.P.P

La saison 2020-2021 redémarre en septembre en prenant les précautions sanitaires, nous aimerions faire connaître notre association en proposant une ou deux marches d'essai, un essai qui peut vous permettre de voir si les randos proposées vous conviennent, nous aimerions que les gens du Plateau profitent d'une association existante qui propose des randonnées variées dans un rayon de 30 km avec deux allures de marche (de 4 à 5 km/h). Nous vous invitons à venir nous rejoindre pour marcher dans la bonne humeur.
Contact : 02 98 25 12 69 ou 06 78 72 34 71

La Maison des enfants

Cet été, la Maison des Enfants a ouvert ses portes du 7 au 31 Juillet et du 17 Août au 31 Août 2020. Malgré la crise sanitaire nous avons pu accueillir les enfants dans de bonnes conditions grâce au protocole mis en place (groupes, désinfection journalière, gestes barrières…)
Patricia CHEMINOT Directrice, Marie-Hélène CLOAREC Directrice adjointe, Myriam PERNEL, Myriam QUERE, Edith JOUAN, Jessie OUZEAU, Morgane BARON, Célia GALLON, Louann CLUGERY, animatrices et Sarah TRANCHAND, Cynthia PRATI stagiaires BAFA ont accueilli 98 enfants (67 familles) en juillet et 63 enfants (41 familles) en août avec des thèmes différents chaque semaine : Emotions, Rock and Roll, Tour du monde en cinq jours, la mode, master chef et la kermesse.
Les plus de 6 ans ont pu découvrir «La ferme du Baradozic» à St Divy. Ils ont fait du poney et visité la chèvrerie.
Les moins de 6 ans ont fait une escapade à Menez Meur et ont observé les loups.

Le centre a repris ses horaires habituels pour le périscolaire depuis le 1er Septembre

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h 15 à 9 h 00 et de 16 h 30 à 19 h 00 et le mercredi de 7 h 15 à 18 h30
Dossier complet obligatoire pour toute inscription sur le site sipp.bzh

Livres et Culture Sur le Plateau

Après la pause estivale, c'est avec plaisir que nous reprenons l'accueil du public dans notre bibliothèque, à La Martyre. La situation sanitaire nous amène à repréciser certaines règles de fonctionnement établies pour assurer la sécurité de tous :

Le port du masque est obligatoire.

Le respect des gestes barrière est à respecter par tous. Du gel hydro-alcoolique est à disposition à l'entrée de la bibliothèque.

Le nombre de lecteurs présents en même temps dans les locaux est limité, la personne assurant la permanence veillera au respect de ce nombre maximum et sera éventuellement amenée à vous demander de patienter un petit moment à l'extérieur des locaux.

Les livres rendus par les lecteurs ne peuvent pas être immédiatement remis à disposition car ils doivent subir une période de « décontamination » de trois jours minimum.

Les enfants sont à nouveau les bienvenus dans nos locaux, sous la responsabilité de leurs parents qui devront veiller au respect du protocole sanitaire.

La réservation de livres par le biais du site internet créé pendant le confinement est toujours possible. N'hésitez pas à consulter notre catalogue en ligne sur « **biblio-lamartyre.fr** ». Vous y trouverez par titre ou par nom d'auteur, toutes les informations sur les livres que vous pouvez réserver. De plus, le site vous indique, en plus d'un résumé du contenu, si le livre est disponible dans nos locaux ou à la Bibliothèque du Finistère. Il vous suffit ensuite de nous envoyer un mail à « **bibliothequedelamartyre@orange.fr** » ou de téléphoner au 02 98 25 13 01 pour réserver vos ouvrages et venir les retirer au moment de votre choix.

Vous pouvez également réserver par notre intermédiaire, des titres provenant de la Bibliothèque du Finistère : pour cela, parcourez leur catalogue sur le site « **bibio.finistere.fr** » et indiquez-nous vos choix pour que nous les commandions. Une navette achemine les réservations tous les mois.

L'équipe des bénévoles se réunira courant septembre pour définir les actions culturelles qui seront menées durant cette année, ainsi que pour échanger sur les achats d'ouvrages à venir. Vous pouvez à tout moment (y compris après) nous rejoindre, nous ne serons jamais trop nombreux !

Rappel des horaires d'ouverture :

Les 1er et 3ème Mardis de 20h30 à 21h30
Mercredi de 10h30 à 12h
Jeudi de 16h30 à 17h30
Vendredi de 16h30 à 18h
Dimanche de 10h30 à 12h

ENER'GYM

Ener'gym a repris ses activités le lundi 14 septembre 2020 à la Maison du Plateau, en respectant un protocole sanitaire :
- Masques obligatoires à l'entrée de la salle.
- Gestes barrières et distanciation à respecter pendant tout le cours.
- Pointage à l'entrée du cours pour garder une traçabilité.
- Lotion hydro-alcoolique
- Désinfection

Horaires des cours Adultes

Lundi	13h30-14h30 14h30-15h30 19h30-20h30	Gym Modérée Gym d'Entretien Gym Tonique
Mardi	17h45-18h45	Gym Harmonie Yoga de Gasquet
Mercredi	19h45-20h45	Multi Gym
Jeudi	9h15-10h15 19h30-20h30	Gym Santé Gym Pilâtes

Les séances sont adaptées et accessibles à tous (hommes, femmes, jeunes et moins jeunes).
Nous progressons à notre rythme et dans la bonne humeur.
Possibilité d'une séance d'essai avant l'inscription, et de participer à plusieurs cours par semaine.

Horaires des cours enfants :

Mercredi	13H30-14h30 14h30-15h30	Enfants de 7 à 11 ans Enfants de 4 à 7 ans

Gilles, l'animateur sportif, respectera le même protocole sanitaire que celui de l'accueil des enfants au Plateau.

Le certificat est obligatoire et cette année, ils sont tous à renouveler. Contact : 07-83-23-42-24

Des couleurs à Ploudiry

Nous recherchons des créateurs, des idées et du matériel. Nous pensons nous lancer dans la création de décorations pour Noël. Si vous avez de la laine rouge, verte, blanche, des vieux C.D, des pots en terre cuite, des perles, des boutons, etc…., pensez à notre groupe.

Contacts : Cathy 06.48.29.27.11 ou Armelle 06.38.74.67.58

« Les 7 bras »

Une nouvelle association s'est implantée dans la commune ! « Les 7 bras ».
Fondée fin février 2020, soit juste avant le confinement, elle a choisi d'implanter son siège à Ploudiry, et plus précisément à Botlavan, chez Mr. Hervé Le Gall, qui en est vice-président (et chef de troupe).
La troupe des «7 bras » (anciennement «Équipage de la Marie-Claudine ») a choisi de prendre son autonomie et de hisser ses propres voiles. Et elle a choisi Ploudiry comme port d'attache !
C'est une association qui met en scène les péripéties rocambolesques de personnages hauts en couleur qui peuplaient les ports bretons au milieu du XVIIIe siècle : matelots, filles de bonne famille ou tavernières, armateurs (-trices), soldats ou ecclésiastiques, corsaires, contrebandiers ou moussaillons.
Nos saynètes mêlent intrigues cocasses, combats à l'épée, bagarres de taverne, chansons, le tout en costumes du XVIIIe siècle, et dans un souci d'illustration du patrimoine maritime.
Notre approche se veut à la fois ludique, dans le cadre du spectacle vivant, et pédagogique ; ou au moins informative, en tendant vers l'historicité, dans les costumes, les situations, les accessoires...

Nous proposons des spectacles familiaux, ou plus spécifiquement à destination des enfants. Car le « spectacle de quai » est notre principal moyen de faire vivre le patrimoine maritime et d'y sensibiliser petits et grands.
Nous invitons ceux qui le souhaitent à nous rejoindre, ou juste à nous soutenir en suivant nos aventures. Car si la « troupe de spectacle » est au cœur de l'association, passion ou compétences pour les costumes, les armes, les accessoires de navigation fidèles à ce qu'ils étaient au XVIIIe siècle en Bretagne (entretien ou reconstitution) sont aussi nécessaires à notre aventure ! Et l'envie de naviguer « à l'ancienne » peut aussi être une motivation car nous continuons régulièrement à naviguer sur la « Marie-Claudine », reconstitution d'une chaloupe du 18ème siècle ainsi que sur « Moby Dick », reproduction d'une yole ancienne usitée au XVIIIème siècle.

D'AR STOKADENN, TUD PLOUZIRI!
(À l'abordage, gens de Ploudiry !)

Pour la troupe des « 7 bras », il y a les temps de préparation, entretien, répétition, navigation…..

...et les temps forts de spectacles

Yoga—De Soi à Soi

Rentrée 2020 – 2021

Association « ***De soi à Soi*** – **Yoga d'inspiration tibétaine** »

Le Yoga d'inspiration tibétaine est un yoga d'énergie.

Il s'adresse à des personnes désireuses de retrouver l'unité (corps/psychisme/subtil) sans particulièrement de souplesse ou de condition physique préalable.

Des mouvements, des respirations, des détentes profondes, des exercices de centration, des textes de Maîtres, nous conduisent à un apaisement des tensions, à une prise de conscience progressive du corps et à une circulation plus libre de l'énergie.

Cet enseignement, nous reliant à une force d'ouverture libératrice, propose une expérience toujours personnelle vers plus de conscience et d'ouverture à soi, à l'autre, à la vie.

Cours 2020-2021

Les cours hebdomadaires se déroulent en petits groupes

Tous les cours ont lieu à **La Martyre** : *Salle Pierre Abéguilé* (proche école publique)

Horaires :

Lundi	**18 h 00 à 19 h 45**
Débutants le lundi	**20 h 00 à 21 h 45**
Mardi	**9 h 30 à 11 h15**
Mercredi	**17 h 30 à 19 h 15**
	19 h 30 à 21 h 15

Tarifs 2020-2021

Adhésion à l'association : 10 €

Par trimestre

avec engagement à l'année : 85 euros

sans engagement à l'année : 95 euros

Cours à l'unité …… : 15 euros

Reprise des cours : lundi 21 septembre 2020

Contact

Enseignante : Monique Foll au 02 98 68 85 61 – 06 31 81 55 85

desoiasoi29@gmail.com

http://www.yogafinistere.fr

Chapelle St Antoine

C'est dans la bonne humeur et avec beaucoup de motivation que les adhérents de l'association se sont retrouvés pour l'entretien des abords et le nettoyage de la chapelle.
Le 22 juin notre travail s'est concentré sur les abords car l'humidité hivernale a favorisé la pousse des végétaux.

Le 1er septembre la chapelle a bénéficié d'un bon nettoyage en vue de la célébration du pardon le 6 septembre.
En cette année où les conditions de rassemblement sont si particulières, ces rencontres conviviales sont l'occasion d'échanger.

Malheureusement la prestation de Clarisse Lavanant prévue le 31 juillet a dû être annulée. Nous restons en contact avec elle pour une reprogrammation l'année prochaine.

Nous avions décidé, en accord avec la paroisse, que le pardon aurait lieu et de commander les andouilles bien que beaucoup d'incertitudes persistaient.

Chapelle Saint Antoine

Nous avions décidé, en accord avec la paroisse, que le pardon aurait lieu et de commander les andouilles bien que beaucoup d'incertitudes persistaient.

Le dimanche 6 septembre les cloches de la Chapelle retentirent, de nombreux fidèles du plateau et également des communes avoisinantes se sont retrouvés à Saint Antoine pour un moment de partage et de fraternité.

La procession n'étant pas autorisée, avec l'accord de Mr François Calvez, nous avons souhaité maintenir la tradition que la statue de Saint Antoine soit portée par les élus.

À l'issue de la célébration nous avons proposé, à la vente, des andouilles au prix coûtant tout en faisant appel à la générosité des participants.
Nous tenons à remercier tous les nombreux donateurs , cela encourage l'association Chapelle Saint Antoine à réfléchir à de nouveaux projets.

Une drôle de saison !

Comme toutes les associations, Mein ha Diri a vu son programme bouleversé par les contraintes sanitaires. Malgré cela, il a été possible de se retrouver et de montrer notre patrimoine, à défaut de pouvoir continuer à l'enrichir.

Samedi 27 juin – Nos nouveaux élus découvrent des éléments du patrimoine de la commune

Les vendredis en juillet et août -Comme les années passées, des visites commentées ont été proposées : site de **Saint-Antoine**, avec la fontaine, **kanndi de Mescoat**, et, cette année, **maison de paysan-marchand de Gorre Coat.**

Mein ha diri

Nous proposerons des **sorties-découverte de réalisation de vitraux contemporains** dans le mois à venir.
Une petite initiation au sujet a réuni, le **19 août** une douzaine de personnes à Saint-Sauveur, Saint-Jean-du-Doigt et Trédrez-Locquémeau.

Dans le contexte actuel, nous ne pouvons proposer comme d'habitude une animation pour notre **Assemblée Générale** qui se tiendra le

SAMEDI 28 NOVEMBRE à 10 h 30.

Salle Saint-Pierre

Venez nombreux avec vos suggestions.

Mein ha Diri a édité des reproductions de **4 dessins de Fons de Kort**
au format 32x45, sur Velin 300 g.

La pochette comprend :
- la chapelle Saint-Antoine
- l'ossuaire
- l'église Saint-Pierre (2 versions)

En vente à la mairie au prix de
20 € la pochette

Pensez à vos cadeaux de fin d'année !
Et le bénéfice sera reversé à la mairie pour la restauration de l'église !